

*Association Maison Notre Dame du Sacré Coeur
Maison d'enfants Clair Logis
5, square Lamarck
75018 PARIS
Tél. 01 53 41 82 50
www.clair-logis.org
Email : clairlo@club-internet.fr*

- Evaluation juin 2006-

Association Maison notre Dame du Sacré Cœur



Maison d'Enfants à caractère social

- Clair Logis -

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent ».

*Antoine de Saint Exupéry,
« Vol de nuit »*

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
--------------------------	----------

REFERENTIEL	4
--------------------------	----------

<i>Généralités.....</i>	<i>4</i>
-------------------------	----------

<i>Formations et qualifications.....</i>	<i>5</i>
--	----------

<i>Gestion et organisation.....</i>	<i>6</i>
-------------------------------------	----------

<i>Communication.....</i>	<i>6</i>
---------------------------	----------

<i>Scolarité.....</i>	<i>8</i>
-----------------------	----------

<i>Admission</i>	<i>8</i>
------------------------	----------

<i>Prise en charge</i>	<i>9</i>
------------------------------	----------

<i>Actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques</i>	<i>10</i>
---	-----------

<i>Suivi médical.....</i>	<i>11</i>
---------------------------	-----------

<i>Vie quotidienne.....</i>	<i>12</i>
-----------------------------	-----------

<i>Hygiène et sécurité</i>	<i>13</i>
----------------------------------	-----------

<i>Travail avec les familles</i>	<i>13</i>
--	-----------

<i>Inscription dans l'environnement</i>	<i>15</i>
---	-----------

SYNTHESE DU TRAVAIL D'EVALUATION.....	17
--	-----------

<i>Généralités.....</i>	<i>18</i>
-------------------------	-----------

<i>Formations et qualifications.....</i>	<i>20</i>
--	-----------

<i>Gestion et organisation.....</i>	<i>22</i>
-------------------------------------	-----------

<i>Communication.....</i>	<i>23</i>
---------------------------	-----------

<i>Admission</i>	<i>24</i>
------------------------	-----------

<i>Prise en charge</i>	<i>26</i>
------------------------------	-----------

<i>Actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques</i>	<i>27</i>
---	-----------

<i>Suivi médical.....</i>	<i>28</i>
---------------------------	-----------

<i>Vie quotidienne.....</i>	<i>28</i>
-----------------------------	-----------

<i>Travail avec les familles</i>	<i>29</i>
--	-----------

Inscription dans l'environnement 30

AXES D'AMELIORATION 32

Généralités..... 32

Formations et qualifications..... 32

Communication..... 32

Prise en charge 33

Actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques 33

Vie quotidienne..... 33

Propositions d'amélioration des différentes personnes
interrogées 33

**REFLEXIONS DIVERSES DES PERSONNES
INTERROGEES 35**

Remerciements et encouragements..... 35

Propositions d'amélioration 37

INTRODUCTION

Afin de mettre en place l'évaluation interne de la maison d'enfants Clair Logis, évaluation imposée par la loi du 02 Janvier 2002, nous avons procédé en différentes étapes qui sont les suivantes :

- Elaboration d'un référentiel (cf. p.4) qui correspond aux objectifs que l'établissement s'est fixé ou qu'on lui a imposé. Pour bâtir ce référentiel nous nous sommes servis du projet d'établissement (élaboré en 1999 et réétudié en 2004), du livret d'accueil, et du schéma départemental.

- Elaboration de questionnaires de satisfaction distribués à tous les intervenants dans le fonctionnement de l'établissement (usagers, partenaires et salariés de la maison d'enfants). Le contenu de ces enquêtes diffère selon la catégorie des personnes interrogées et s'appuie sur le référentiel. Les réponses qui nous ont été fournies nous ont permis d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs, puis de mesurer les écarts entre les pratiques de l'établissement et le référentiel (cf. p.17).

- Mettre en avant les axes à améliorer. En effet l'intérêt de l'évaluation interne des établissements sociaux est de corriger les écarts entre la pratique et les objectifs de l'établissement dans l'optique d'une amélioration du travail fourni par celui-ci (cf. p. 32).

REFERENTIEL

Dans cette partie nous avons répertorié par grands thèmes, les objectifs fixés ou imposés à l'établissement, ainsi que les questions que nous avons élaborées pour les enquêtes de satisfaction, et qui se réfèrent à chacun des objectifs.

Objectifs du thème « Généralités »

- La prise en compte, dans le cadre d'un travail régulier de réflexion interne, du besoin des enfants et des familles.
- L'établissement a le souci de prendre en compte les besoins des enfants et des familles, ceci dans le respect de la personne et de son intimité
- Le respect de la laïcité, de la personne humaine, et une attention aux plus démunis notamment l'enfant, sont les valeurs constantes protégées par l'établissement
- L'établissement porte une attention particulière à l'épanouissement professionnel de son personnel en veillant à ce que leur travail soit reconnu et respecté ainsi que par l'accès à des formations qualifiantes.

Questions :

1. Partenaires (enseignants/médicaux/Aide Sociale à l'Enfance/ Magistrats)

- Pouvez-vous apprécier votre premier contact avec l'établissement ?
- La maison d'enfants est-elle un lieu de ressources et de propositions ?
- lorsqu'il est convoqué l'établissement est-il représenté aux audiences du Juge des enfants ?

2. Salariés

- Quel est votre poste dans l'établissement ?
- Depuis combien de temps travaillez-vous à Clair-Logis ?
- Appréciez-vous votre cadre de travail ?
- Au sein de l'établissement les personnes sont-elles traitées avec respect quel que soit leur fonction ?
- En général votre travail est-il reconnu ?
- Quelles sont les valeurs qui vous semblent les plus partagées au sein de l'établissement ? (Entourez en 3 maximum)

Le souci des enfants

La qualité de la prise en charge

Le respect de la personne et de son intimité

la convivialité

L'esprit d'équipe

la rigueur * la communication des informations*

*** Seulement proposés au personnel de l'établissement**

3. Parents

- Pensez-vous que l'établissement répond aux besoins et aux attentes de votre enfant et de votre famille ?

4. Enfants

- Est-ce que vous pensez qu'on s'occupe bien de vous à Clair logis ? Que c'est un bien pour vous d'être ici ?
- Qu'est-ce que vous aimez le plus dans la maison d'enfants ? Et le moins ? Pourquoi ?
- Y a-t-il des choses à améliorer ou à changer ?

Formation et qualification

- Du personnel qualifié permet d'une part d'offrir aux usagers une prise en charge et un accompagnement de qualité (article L311-3 alinéa 3 du code de l'action sociale et des familles), et, d'autre part, d'accomplir un travail en équipe le plus efficace possible.
- L'objectif d'une formation en cours d'emploi est de remédier aux défauts de détention des diplômes et titres requis afin de permettre aux professionnels d'avoir la formation adéquate par rapport aux postes qu'ils occupent
- Les formations proposées par l'établissement doivent à la fois répondre aux besoins de l'institution correspondants à son projet d'établissement, et aux désirs d'évolutions personnelle ou professionnelle (initiale ou continue) de chacun

Questions :

1. Salariés

- Etes-vous bien informé des possibilités de participation aux formations ?
- L'établissement utilise-t-il les moyens de formation nécessaire pour répondre aux besoins institutionnels (adaptation aux postes) ? Aux désirs

d'évolutions professionnelles, personnelles (augmenter ou renouveler la motivation) ?

- Si vous avez participé à des formations quels ont été leurs apports ?

Gestion et organisation

- La gestion de l'établissement se doit d'être saine. La comptable est tenue de traiter de l'ensemble des questions comptables et financières de l'établissement sous la responsabilité du directeur. Elle traite également de l'ensemble des questions relatives au règlement des salaires

Questions :

Salariés

- Quels sont les financeurs de l'établissement ? Quel est le type de tarification qui vous est appliquée ?
- Avez-vous recours à des aides extérieures pour la gestion ?
- L'établissement est-il déficitaire ou excédentaire ?

Communication :

➤ Le travail avec la famille ; en lien avec les services sociaux intervenant dans la situation et les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance ; doit se faire par un dialogue dans la clarté et peu à peu dans la confiance, qui passe par la transparence de l'établissement, sa cohérence et le respect de ses engagements.

➤ L'établissement doit permettre une expression de la famille, sur le vécu par rapport à la décision de placement, sur leur version de ces raisons, sur leurs difficultés propres, sur leurs attentes et les modalités de relations avec l'établissement.

➤ L'équipe de Clair-logis favorise la collaboration par des contacts réguliers avec les différents intervenants extérieurs (écoles ; structures thérapeutiques ; l'Aide Sociale à l'Enfance ; magistrats)

➤ L'équipe se doit de favoriser des échanges et une qualité de relation affective par une écoute de l'enfant, en lui permettant de s'exprimer et de faire des choix.

Questions :

1. Partenaires (enseignants/médicaux/l'Aide Sociale à l'Enfance/Magistrats)

- En cas d'urgence, les informations transmises dans l'établissement sont-elles assez précises et rapides ?
- Comment évaluez-vous la communication avec l'établissement (et par quel biais s'effectue-t-elle ?)
- Le dialogue avec l'établissement se fait-il dans la clarté et la confiance ?
- Pensez-vous que l'éducateur référent de l'Aide Sociale à l'Enfance et celui de l'établissement sont suffisamment en contact ?

2. Salariés

- Dans la maison d'enfants y a-t-il suffisamment de contact entre l'équipe d'encadrement et le personnel ?
- Y a-t-il une communication régulière entre les différents membres de l'équipe ? (de quelle manière)
- Pensez-vous que cela permette une action coordonnée vis-à-vis des enfants ? (si non avez-vous des suggestions à émettre)

3. Parents

- Les rencontres avec l'équipe éducative de l'établissement sont-elles régulières ?
- Le dialogue avec le personnel de la maison d'enfants est-il clair ? (Transparence, cohérence,...)

4. Enfants

- Est-ce que vous vous sentez écouté (votre parole est-elle prise en compte ?)

Est-ce qu'on vous laisse des choix (pour le psy, activités) ?

Si non, est ce qu'on vous explique pourquoi on vous refuse ?

- Est-ce qu'on vous aide à communiquer avec votre famille ?

Scolarité :

➤ Sur chaque groupe de vie, l'équipe éducative doit mettre en place des moments repérés par l'enfant, pour le travail scolaire (Présence d'un éducateur pour les aider et contrôler les devoirs). L'établissement est aussi vigilant quant à l'évolution scolaire.

➤ L'établissement se préoccupe de l'insertion de l'enfant dans l'environnement (la vie de la cité, dans le quartier de la maison d'enfants ou dans le quartier d'origine de l'enfant)

Questions :

1. Partenaires (enseignants/médicaux/L'Aide Sociale à l'Enfance/Magistrats)

- Pensez- vous que c'est un bien pour l'enfant qu'il suive une scolarité externe à l'établissement ?

- Pensez- vous que l'équipe pédagogique de l'établissement s'intéresse suffisamment au travail scolaire de l'enfant (aide aux devoirs, bulletins de notes) ?

Admission :

➤ Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour ou document individuel et la charte des usagers doivent non seulement exister (articles L.311-4 et L.311-7 du code de l'action sociale et des familles) mais être conformes aux préconisations des réglementations (Décrets d'application de la loi du 02 Janvier 2002)

Ils doivent systématiquement être remis aux usagers lors de la procédure d'admission.

➤ Lors de l'admission, toute l'équipe doit se présenter pour permettre à la famille de connaître l'établissement et de se repérer.

➤ La démarche d'admission s'effectue par une procédure formelle permettant l'accueil et le suivi individuel de l'enfant ainsi qu'une visite de l'enfant proprement dite facilitant son intégration.

Questions :

1. Parents

- Lors de l'admission, vous a-t-on présenté les différents interlocuteurs que vous serez amené à rencontrer ?

2. Salariés

- Une procédure est-elle mise en place pour répondre aux demandes de renseignements ou d'informations de la famille ?
- La visite de l'établissement par l'enfant facilite-t-elle son intégration ? (Cette procédure fonctionne-t-elle ?)
- Lors de la décision d'admission, un pré-projet d'accompagnement individualisé est-il mis en place ?

3. Enfants

- Lors de l'admission, vous a-t-on bien présenté tout le personnel et expliqué le règlement, mode de vie, etc....

Prise en charge

- L'accueil d'un enfant et la dynamique de travail s'enracinent autour de plusieurs dimensions comme le respect de la loi qui passe par le rappel du cadre posé et par la décision d'origine du placement. La maison d'enfants Clair Logis ne s'auto légitime pas, elle se réfère à des obligations qui lui sont signifiées et dont elle doit rendre compte.
 - Une personnalisation de la prise en charge des enfants placés.
 - Pour une compréhension de la problématique de l'enfant, l'équipe se base sur l'observation et la prise en compte des symptômes, de l'histoire, des réponses éducatives ou sociales antérieurement vécues par l'enfant ou ses parents (ce qui est indispensable pour vivre et progresser).
 - La prise en charge passe par une action quotidienne et un travail auprès de chaque enfant, décliné à travers 3 dimensions (L'éducatif/ le pédagogique/ le thérapeutique), et des objectifs qui constituent des engagements à l'égard des usagers, des partenaires, et des commanditaires de placement.
 - La maison d'enfants se veut d'être un établissement de proximité permettant, si cela est possible, le maintien du lien familial ou en tout cas un travail pour la restauration de ce lien. Cela correspond à l'objectif du schéma départemental qui prône le maintien des liens au sein des fratries.

Questions :

1. Salariés

- La prise en charge est-elle toujours en adéquation avec la décision de justice ?

- Quel est le rôle précis d'un éducateur référent ? (A comparer avec celui des autres éducateurs)

2. Parents

- Pensez-vous que l'établissement s'intéresse au vécu et à la personnalité de votre enfant pour sa prise en charge ?

3. Partenaires

- Quels sont les critères qui vous font opter pour l'établissement Clair Logis plutôt que pour un autre ?
- La prise en charge est- elle toujours en adéquation avec la décision de justice ?
- Pensez vous que l'établissement préserve le lien parents/enfants ? (Intérêt de l'accueil séquentiel)
- Quels sont en général les retours que vous avez sur la prise en charge de l'établissement ?
- Pensez vous que la prise en charge soit assez individualisée et réponde aux difficultés propres à l'enfant ?

4. Enfants

- Quand vous avez un problème ou quelque chose à dire, est-ce que vous allez plus vers votre éducateur référent ?

Actions éducatives pédagogiques et thérapeutiques

- L'établissement prend en compte les difficultés particulières nécessitant une action spécifique et spécialisée
- Donner aux enfants les moyens d'affronter l'extérieur.
- Favoriser un espace de vie, un espace d'expression, un espace de protection.
- Respecter l'enfant dans sa personnalité, ses potentialités, son développement.
- Favoriser un apprentissage par l'enfant de la notion de respect, à l'égard de lui-même, à l'égard des autres.
- Laisser des choix à l'enfant et écouter son désir.
- Synthétiser les problèmes et transmettre les solutions avec équité.
- Réconcilier l'enfant avec le monde scolaire, avec la matière scolaire.

- Mettre en place quand le besoin existe, des thérapies à l'extérieur, dans un lieu neutre, sans exercer de pression sur l'enfant (libre adhésion).
- Favoriser des actions avec des effets thérapeutiques.
- Mettre des mots sur les situations (à propos du vécu familial, sur les problèmes de relations et l'agressivité).
- Des accompagnements extérieurs dans les lieux thérapeutiques (contacts réguliers et rencontres éventuelles avec les services).
- Suivi médical : le schéma départemental préconise une continuité des soins et un suivi de l'enfant dans ses lieux de vie successifs (placement familial ou en établissement, retour en famille), ainsi qu'une prévention et une prise en charge des problèmes de santé d'ordre psychologique ou psychiatrique.

Questions :

1. Salariés

- Quels types d'actions sont mis en œuvre pour favoriser l'évolution de l'enfant ?
- Quels sont les moyens que vous utilisez afin d'assurer la fonction de protection ? (Comment lui apprenez-vous à affronter l'extérieur, la vie familiale)
- En cas d'événement problématique avec un enfant, quelle est la procédure à suivre ?
- Comment est mis en place le projet individualisé ? (Quand sont fixés les objectifs éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques et familiaux, et avec qui ?)

Suivi médical

- l'établissement tient-il un dossier médical pour chacun des enfants qu'il accueille ?
- Lors de l'admission, les enfants subissent-ils une visite médicale ?
- L'établissement a-t-il passé des accords oraux ou des conventions écrites avec un service de soins ?

2. Partenaires

- Pensez-vous que c'est un bien pour l'enfant qu'il suive une scolarité externe à l'établissement ?

- Pensez- vous que l'équipe pédagogique de l'établissement s'intéresse suffisamment au travail scolaire de l'enfant (aide aux devoirs, bulletin de note) ?

3. Parents

- Pensez- vous que l'établissement s'intéresse au vécu et à la personnalité de votre enfant pour sa prise en charge ?
- Etes-vous au courant des activités de loisirs et actions thérapeutiques qui sont mises en place pour votre enfant ?

La vie quotidienne

- La maison d'enfants Clair Logis est d'abord un lieu de vie qui se veut chaleureux et organisé. Un intérêt particulier est accordé à la qualité de la vie quotidienne dont chaque acteur se sent responsable.
- L'établissement favorise une vie propre dans un cadre familial : apprendre à chaque enfant à grandir et à être autonome ; lui permettre de comprendre les règles et obligations ; favoriser des échanges et une qualité de relations affectives.
- Favoriser un apprentissage du respect, une participation des enfants à la vie collective ; et permettre que se développent des espaces de vie et des espaces ludiques
- Favoriser des apprentissages et organiser une aide individuelle et apprendre à l'enfant à respecter des règles, les lois et les interdits
- Une association de l'ensemble du personnel aux règles concernant l'hygiène et la sécurité.
- L'hygiène est estimée nécessaire dans un lieu de travail, son maintien relève de la responsabilité de chacun, autant des personnels d'entretien, que de chaque travailleur
- Les cuisinières sont chargées de la restauration mais aussi du stockage des aliments ; du nettoyage des appareils, des lieux et du matériel de restauration.

Questions :

1. Salariés

- Que faites vous pour que l'enfant se sente à l'aise, que l'espace soit chaleureux ?
- Par quel biais l'enfant participe-t-il à la vie du groupe ?

- L'implication des personnes à l'hygiène et à l'entretien est-elle prévue et organisée ?

Hygiène et sécurité :

- Existe-t- il une procédure concernant l'hygiène des sols et des surfaces ?

2. Parents

- Pensez- vous que votre enfant est bien installé ?
- Avez-vous des suggestions pour améliorer la vie quotidienne ?

3. Enfants

- La vie en groupe vous plaît-elle ? Est-elle bien organisée ?
- Pensez vous que vous êtes bien installé que le lieu est confortable, chaleureux ?

Travail avec les familles

- L'établissement souhaite maintenir les liens parents/enfants pour éviter les effets d'une institutionnalisation et d'un désengagement des uns ou de l'autre.
- Les accueils séquentiels sont systématiquement effectués avec un accompagnement par l'éducateur référent de l'enfant au domicile, à raison de deux interventions en semaine ; ainsi que d'un lien soit téléphonique soit par des entretiens réguliers à l'établissement avec les responsables de service éducatif. Ce type d'accueil nécessite d'autre part une possibilité à tout moment de joindre un membre de l'équipe éducative, afin de gérer dans l'instant les difficultés éducatives que rencontrent les familles. Ceci est en accord avec le schéma départemental qui recommande de faciliter l'accès à l'accueil provisoire et prône une diversification des modes d'accueil en établissement.
- Instaurer une relation de confiance et adopter une distance par rapport aux conflits familiaux éventuels.
- Construire le projet individuel de l'enfant en collaboration avec la famille.
- Le fonctionnement du travail avec la famille doit s'effectuer dans le cadre de la loi.
- Une aide aux parents pour les aider à voir leur enfant sous un nouveau jour et à l'entendre.
- Un travail d'échange sur l'orientation générale de l'enfant et notamment la préparation constante d'un retour en famille.

- Coordination du travail effectué auprès des enfants avec la collaboration des différents partenaires sociaux.
- Accompagnement et assistance de la famille en respectant l'identité des parents, cela par le biais d'entretien, de la mise en œuvre d'un projet individuel, de temps conviviaux, d'accueil et de visites des parents. Il est aussi instauré une procédure interne pour la transmission rapide des informations particulières ou ponctuelles liées éventuellement à des urgences.
- Le schéma départemental quant à lui préconise un soutien aux parents qui peut passer par une intervention à domicile mais cette action des professionnels doit toujours s'inscrire dans une complémentarité des interventions des différents services sociaux éducatifs et médicaux. Il est aussi indiqué que lors d'une prise en charge il est important que les parents puissent participer à la continuité des choix d'éducation qu'ils ont pu faire si ceux-ci respectent la nécessaire protection à accorder aux enfants.

Questions :

1. Salariés

- Avez-vous des difficultés à prendre des distances lors de conflits familiaux ?
- La confidentialité des informations concernant la personne est-elle respectée ?
- Sur quels critères, vous basez- vous pour individualiser la prise en charge ?
- Pensez-vous que votre travail est bien compris par la famille ?

2. Parents

- Pensez-vous que le lien avec votre enfant est préservé ? (Tél., courrier, visites)
- Le travail avec le personnel vous aide-t-il à mieux communiquer avec votre enfant ? (lien privilégié, préparation du retour dans la famille...)
- L'éducation transmise par l'établissement répond- elle à votre mode de vie, votre culture ? (Respect de la religion, convictions)

3. Partenaires

- Pensez-vous que l'établissement préserve le lien parents /enfants ? (intérêt de l'accueil séquentiel)

- Quels sont en général les retours que vous avez sur la prise en charge de l'établissement ?

4. Enfants

- Est-ce qu'on vous aide à communiquer avec votre famille ? (courrier, Tél.)
Est-ce que ça se passe mieux quand vous rentrez chez vous ?

L'inscription dans l'environnement, l'insertion

➤ La maison Clair Logis inscrit ses activités et les enfants de l'établissement dans l'environnement, la vie de la cité, dans le quartier de l'établissement et dans le quartier d'origine de l'enfant.

➤ La maison d'enfants a mis en place au sein même de ses murs divers ateliers qui viennent enrichir l'action plus globale des équipes éducatives de l'établissement.

➤ L'établissement maintient, autant que possible des activités de loisirs, scolaires, thérapeutiques de chaque enfant dans son milieu d'origine

➤ Un travail régulier avec les services sociaux assurant un suivi tout au long du placement.

Questions :

1. Salariés

- quels types d'actions sont mis en œuvre pour favoriser l'évolution de l'enfant ?

2. Parents

- Etes-vous au courant des activités de loisirs et actions thérapeutiques à l'égard de votre enfant ? (si non pourquoi, si oui qu'en pensez-vous)

3. Partenaires

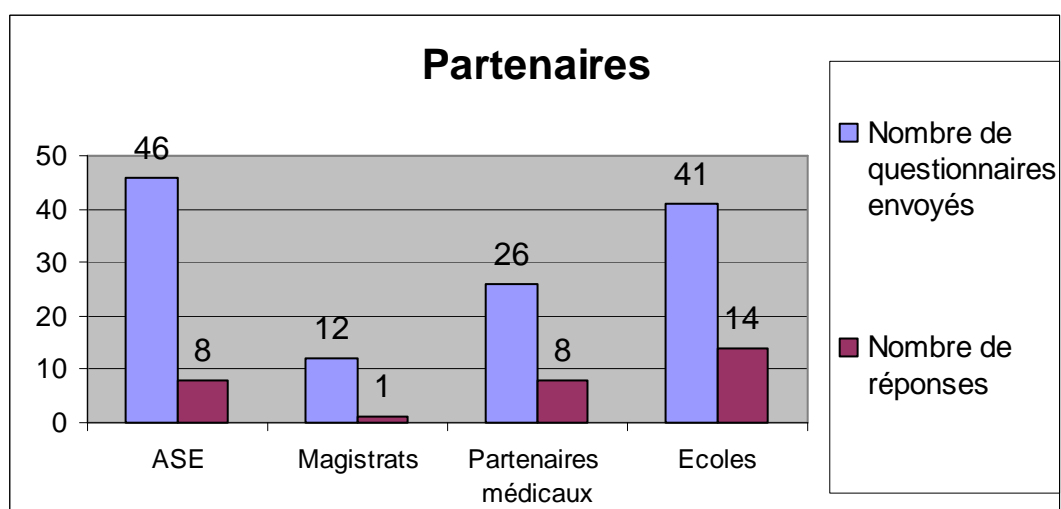
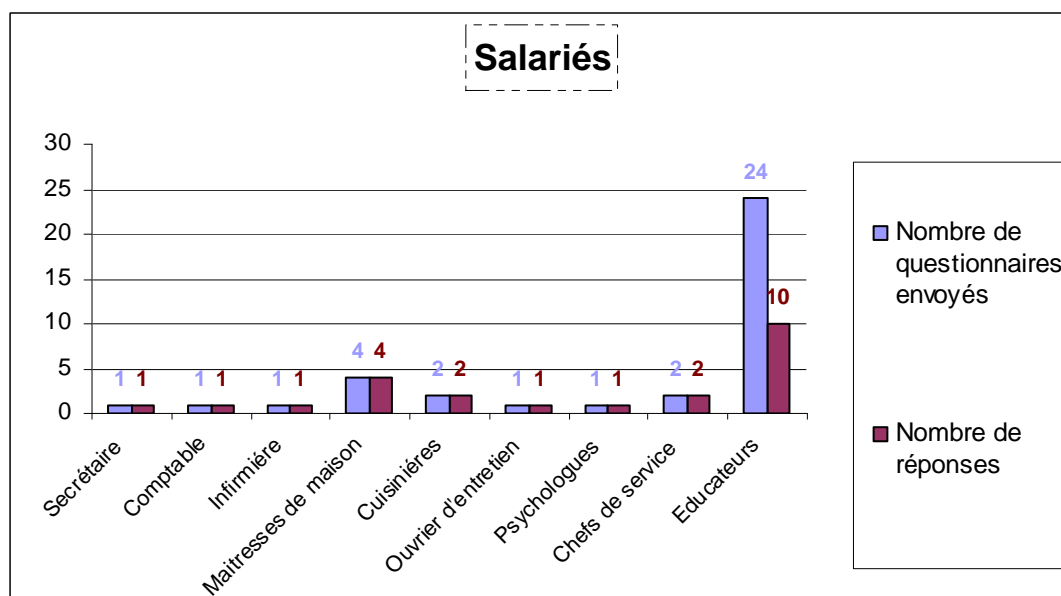
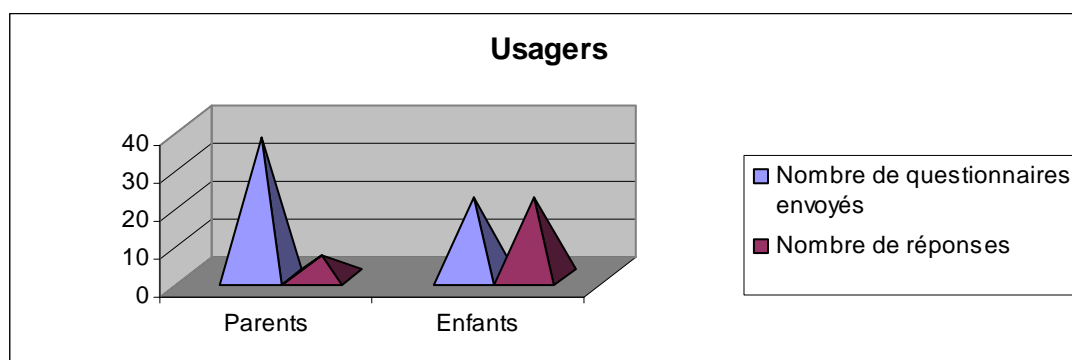
- Avez-vous l'image d'un établissement fermé ou au contraire ouvert, accessible ?
- Pensez-vous que c'est un bien pour l'enfant qu'il suive une scolarité externe à l'établissement ?

4. Enfants

- Préférez-vous faire des activités au sein de l'établissement ou les faire à l'extérieur (centre de loisirs, voir d'autres enfants, ...)

Synthèse du travail d'évaluation de l'établissement Clair-Logis

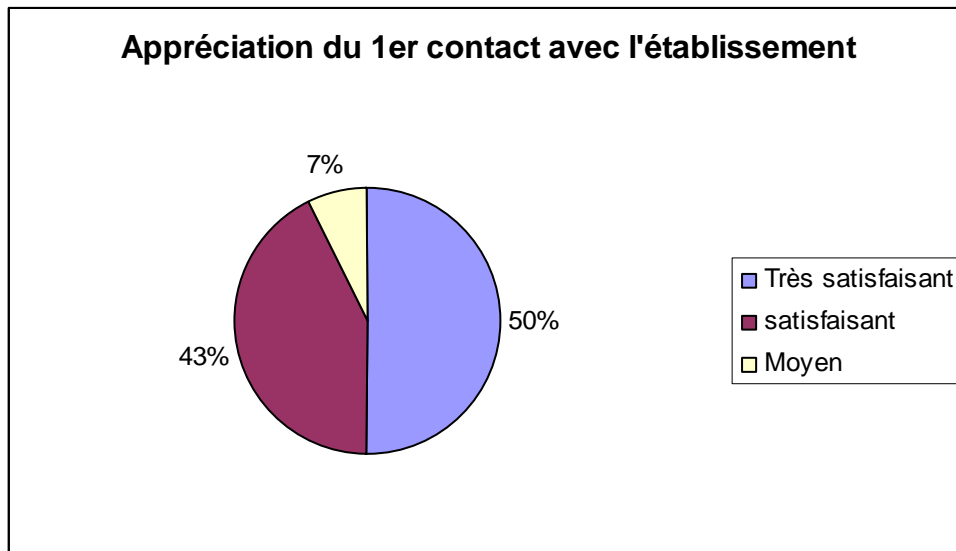
Pour établir l'évaluation de l'établissement Clair Logis nous avons élaboré puis envoyé des questionnaires de satisfaction à tous les intervenants (salariés, usagers, partenaires), comme on peut le constater par les différents schémas ci-dessous, le nombre de réponses reçues varie selon la catégorie de personnes interrogées. Au total nous avons envoyé 221 questionnaires et reçu 80 réponses.



GENERALITES

1. Partenaires

- En général, le 1^{er} contact avec l'établissement est perçu comme satisfaisant.

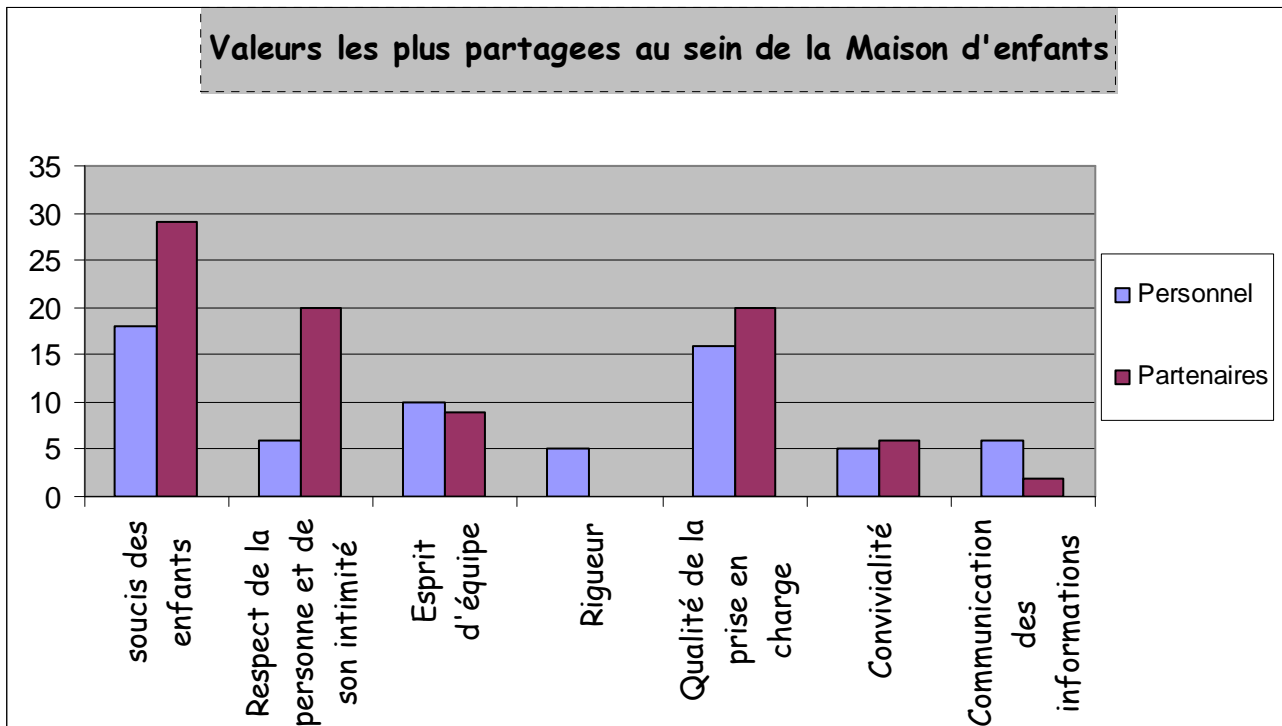


- Selon l'Aide Sociale à l'Enfance et le Magistrat, l'établissement peut être considéré comme un lieu de ressources de part son travail avec les familles « établissement innovant et pas frileux dans ces propositions » et par son souci d'une prise en charge individualisée. Ils constatent aussi que l'établissement est toujours représenté aux audiences du juge pour enfants.

2. Salariés

- Tout le personnel de l'établissement adhère à la phrase « j'apprécie mon cadre de travail » quel que soit son poste.
- En général le travail de chacun est reconnu par la direction mais certaines personnes précisent qu'il n'est pas assez respecté par les éducateurs.

- On constate que les valeurs les plus partagées au sein de l'établissement sont, selon les partenaires et le personnel (les usagers n'ayant pas été interrogés sur ce point), le souci des enfants et la qualité de la prise en charge.



3. Parents

- Selon les parents, l'établissement répond aux besoins de la famille et de l'enfant notamment grâce à une communication avec les responsables qui semble faire avancer les choses.

4. Enfants

- - Dans l'ensemble des groupes, les enfants pensent que c'est un bien pour eux d'être ici, malgré une certaine tristesse de ne pas pouvoir être dans leurs familles. Certains précisent que ça les aide à grandir.
- Les enfants trouvent que l'on s'occupe bien d'eux, mais cela dépend des relations qu'ils ont avec certains éducateurs. Ils soulignent parfois que la cuisine est bonne.

▪ Ce que préfèrent les enfants dans la maison est :

- « Le soin que l'on me porte, et que l'éducateur soit là pour m'aider »
- Que le lieu soit accueillant
- Les sorties et les activités (pique-nique, peinture, jouer dans la cour, rollers, et le ballon)
- Les amis

▪ Ce qu'ils aiment le moins :

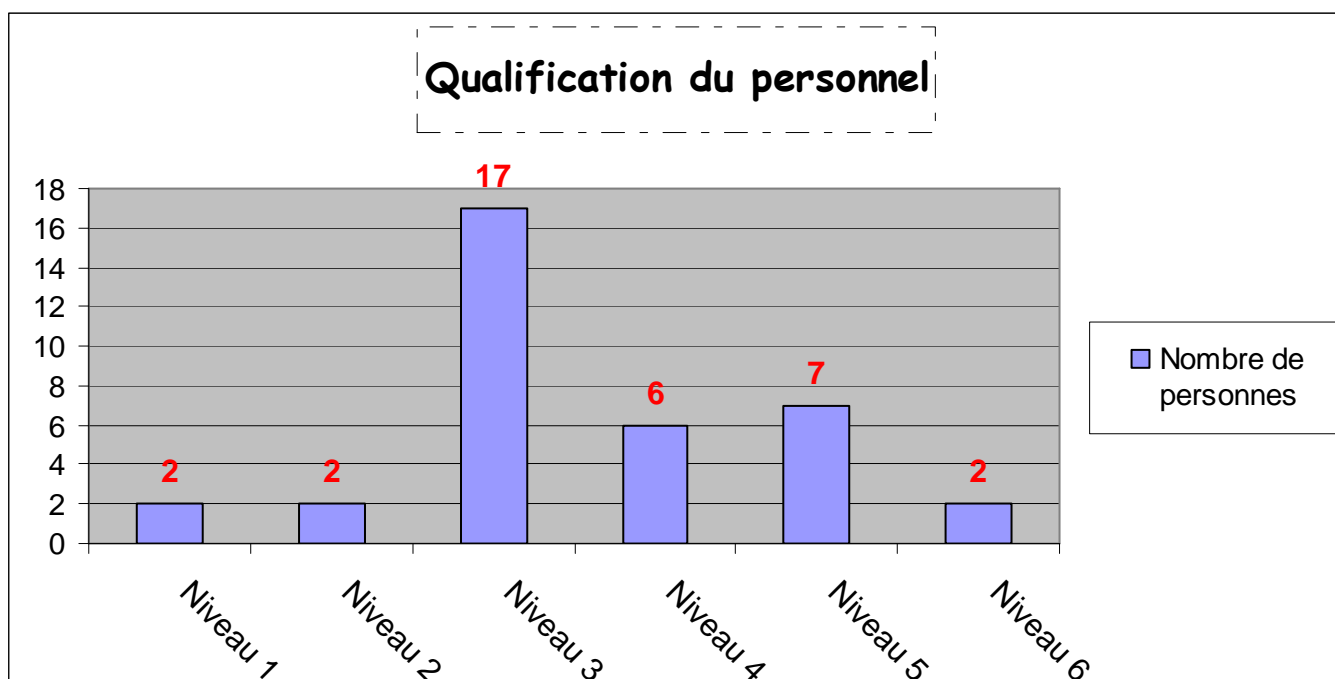
- Qu'on leur crie dessus injustement, qu'il y ait beaucoup trop d'interdictions et de règles (« ils nous interdisent presque tout »)
- Pour certains, rien ne leur déplaît vraiment

▪ Les améliorations proposées par les enfants sont :

- « Plus d'activités et de sorties à l'extérieur »
- « Une cour plus grande, sans voiture et avec des buts »
- « Une salle pour les ordinateurs, car comme il est dans le salon, lors des devoirs on peut pas l'utiliser »
- « les punitions collectives alors que j'ai rien fais »
- « Qu'on voit plus souvent le directeur et la psychologue de l'établissement dans les groupes »

FORMATION ET QUALIFICATION

1. Qualification

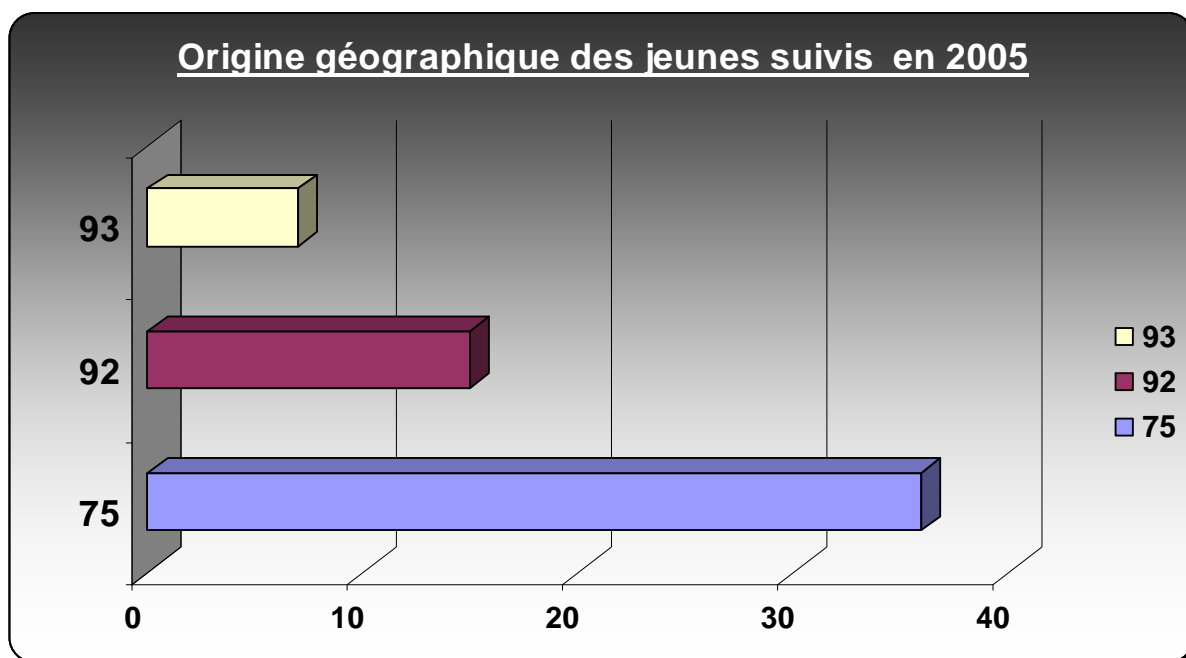


2. Nombre et types de formations suivies en 2005

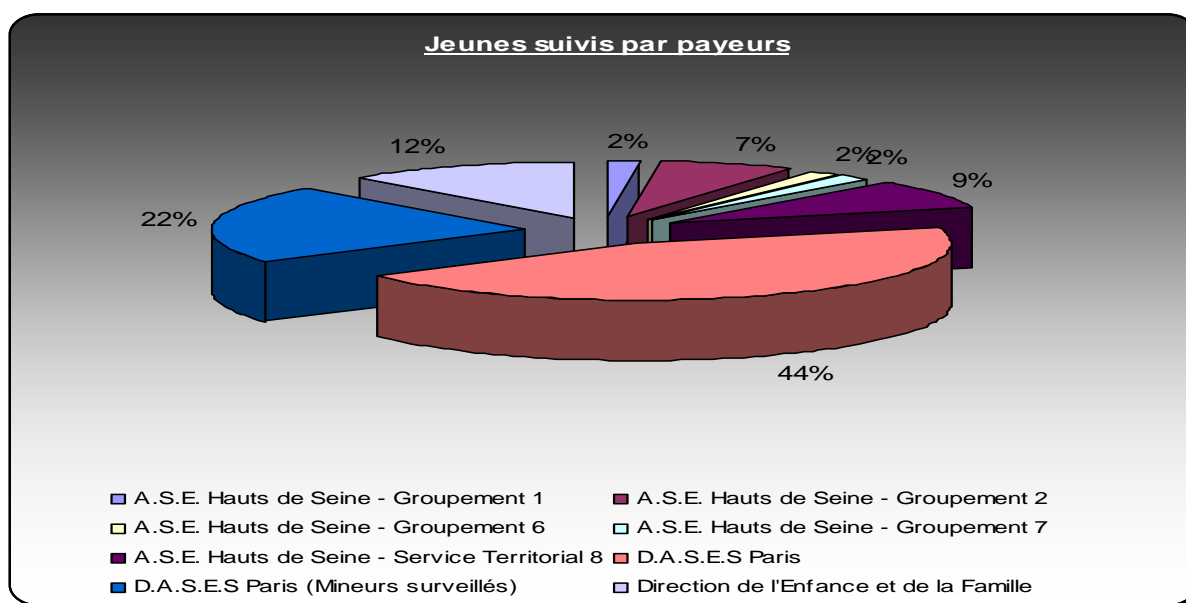
- ◆ Chef de service, fonction de chef de service Congé individuel de formation.
 - ◆ Chef de service : Diplôme supérieur en travail social.
 - ◆ Une éducatrice : VAE Diplôme d'éducatrice spécialisé
 - ◆ La Psychologue : Sensibilisation à l'approche Systémique.
 - ◆ Un éducateur : Congé individuel de formation Informatique.
 - ◆ Deux éducatrices jeunes enfants : VAE Diplôme d'état d'éducateur spécialisé
 - ◆ Une éducatrice : Formation de chef de service. (caferuis)
- L'apport de ces formations fût selon les participants :
 - « permettre de s'interroger sur la pratique et de se distancier dans les actions éducatives »
 - « permettre un temps de réflexion sur le travail auprès des collègues et de partager ainsi ses doutes et ses questions. C'est un outil de travail enrichissant l'approche avec les enfants et les familles »
 - « Une connaissance générale sur le secteur d'activité, une ouverture à d'autres formes de travail et de politique, ainsi qu'une évolution du champs d'activité »
 - Tout le personnel affirme être informé sur la possibilité de participer à des formations. L'établissement prend en compte les désirs des professionnels mais certain ont formulé le souhait d'une formation portant sur la réflexion des accueils séquentiels étant donné la particularité de la maison d'enfants.

GESTION ET ORGANISATION

➤ En réponse à la demande de la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé) l'établissement a augmenté son quota d'enfants originaires de Paris.



➤ Le type de tarification de l'établissement est le prix de journée par enfants et par jours de présence dans le mois.



➤ Le compte administratif 2005 fait apparaître un excédent de 100 851 euros, dont 34 000 pourrait être affecté à l'investissement en effet les travaux de mise en conformité auront lieu courant 2006 ; 32 851,92 à la réserve de trésorerie ; et 34000 euros à la réduction des charges d'exploitation.

Cet excédent est dû d'une part que l'établissement a eu plus d'enfants à charge pendant les vacances scolaires en 2005 qu'en 2004, et d'autre part au fait que le nombre d'enfants présents dans l'établissement tout au long de l'année a augmenté

COMMUNICATION

1. Partenaires

- Selon l'ASE, le magistrat et les partenaires médicaux, la communication est satisfaisante et régulière, hormis le regret d'un responsable de l'ASE qu'elle ne s'effectue « qu'une fois tous les deux ans par un rapport»

Cette communication se fait par le biais : du téléphone, de courriers, de rencontres et surtout lors de synthèses.

Selon les instituteurs, la communication qui s'effectue lors de rencontres avec les éducateurs est de bonne qualité et régulière, par contre la communication par le biais du cahier de correspondance est irrégulière (l'enfant ne le montre pas toujours, mauvais suivi par les éducateurs)

- Lorsque les personnes ont rencontré un cas d'urgence, elles précisent que les informations sont assez précises et rapides, hormis certaines personnes qui n'ont pas pu être renseignées par « la personne au standard ».

- Le dialogue avec les partenaires, semble s'effectuer dans la confiance, la clarté et permet une discussion en cas de désaccord, certains précisent que cela dépend beaucoup des référents de l'enfant.

- Selon l'ASE, le contact avec leurs éducateurs référents et celui de l'établissement permet une action coordonnée et une prise en charge cohérente même si selon la disponibilité et le planning de chacun, il n'est pas toujours simple de joindre les éducateurs. Il est néanmoins reproché à l'établissement de parfois se substituer à l'ASE quand il s'agit des relations parents/enfants.

2. Salariés

- En général, le personnel considère qu'ils ont suffisamment de contacts avec l'équipe d'encadrement bien que trois personnes observent qu'il est irrégulier et insuffisant lors « de moment de crises »
- La communication entre les différents membres de l'équipe éducative s'effectue régulièrement par le biais de réunions formelles avec la psychologue, l'infirmière, les chefs de service et le directeur ; par les cahiers de liaison, et lors d'échanges informels.

Mais certains ont souligné que parfois elle n'est pas suffisamment claire.

Cette communication semble importante puisqu'elle permet une action coordonnée vis-à-vis de l'enfant et une cohésion de l'équipe, elle nécessite donc une rigueur et un respect des procédures ainsi qu'une sensibilisation à la nécessité de transmettre les informations.

3. Parents

- Les parents considèrent que les rencontres avec l'équipe éducative de l'établissement sont régulières et que le dialogue est clair et permet d'aider l'enfant suivant les conseils que les parents peuvent obtenir.

4. Enfants

- En général, ils se sentent écoutés, on leur laisse le choix des activités ; s'il y a refus, on leur explique pourquoi, mais ces raisons leur semblent parfois injustifiées « quand les éducateurs nous disent on est occupés » « On a autre chose à faire » « tu n'as pas le droit » « quand je leur parle, ils tournent le dos » « Non, parce que là on va fumer ».
- Les enfants sentent qu'ils peuvent communiquer avec leurs familles sans restrictions, qu'ils peuvent se confier aux éducateurs.

ADMISSION

1. Parents

- Lors de l'admission, les parents ont pu rencontrer leurs différents interlocuteurs, et ont pu percevoir le rôle de chacun.

2. Salariés

- On a pu constater que l'admission s'effectuait comme prévu dans le projet d'établissement c'est-à-dire en plusieurs étapes successives qui sont :
 - Des demandes formelles examinées par le directeur et les chefs de service qui effectuent un premier tri
 - Une commission d'admission à laquelle participe le service demandeur du placement
 - Une visite de l'enfant proprement dite si possible accompagné de ses parents ou tuteurs. L'enfant passe la journée sur le groupe où il sera éventuellement accueilli. Au cours de cette visite, rencontre des parents et de l'enfant par le directeur, les chefs de services, les éducateurs et la psychologue.
 - La réunion de la commission d'admission (préciser les motifs d'admission, déterminer un projet individualisé à l'oral)
 - Une décision formelle d'admission par le directeur
 - La nomination à l'interne d'un éducateur référent lors d'une réunion avec l'équipe, la psychologue, le chef de service et le directeur de la maison

- Lors de l'admission d'un enfant chaque famille est invitée à découvrir l'établissement ainsi qu'à un ou plusieurs entretiens avec le directeur et/ou les chefs de services. On leur remet également un livret d'accueil et un numéro de téléphone leur permettant de joindre l'équipe lorsqu'ils le souhaitent.

- La visite de l'établissement facilite l'intégration de l'enfant, car elle lui permet de visualiser le lieu où il va être accueilli et éviter certaines craintes vis-à-vis de l'inconnu.

3. Enfants

- Les enfants pensent aussi que la visite de l'établissement est importante, sa leur permet « de connaître d'autres enfants » « c'est moins dur de s'intégrer », et de connaître le mode de vie et le règlement.

PRISE EN CHARGE

1. Salariés

▪ La prise en charge tente d'être en adéquation avec la décision de justice, et si ce n'est pas le cas l'établissement essaie d'argumenter son point de vue auprès du juge et de l'ASE.

Ces derniers considèrent en effet que la prise en charge par l'établissement est en adéquation avec la décision de justice même si en cas de difficultés du fait de situations complexes ils doivent parfois faire un réajustement pour repréciser le cadre, l'ASE est toujours informée de ces modifications ce qui facilite les relations.

- Selon l'équipe éducative la conception du rôle de référent consiste
 - Soit à s'occuper plus particulièrement d'un ou plusieurs enfants, de l'accompagner lui et sa famille durant le placement et à être leur interlocuteur privilégié
 - Soit à rassembler les différentes informations concernant l'enfant, à être son représentant et à rendre compte de son évolution lors de réunions avec différentes institutions (ASE ; Magistrats ; Ecole ; Santé).

D'autres associent ses deux types de fonctions au rôle d'éducateur référent.

2. Parents

▪ Les parents considèrent que l'établissement s'intéresse au vécu et à la personnalité de l'enfant pour sa prise en charge et notamment pour le diriger sur le groupe qui le convient.

3. Partenaires

▪ Selon l'ASE et le magistrat Les critères qui font opter pour le placement de clair logis sont :

- Le travail important autour de la relation parents/enfants dans le respect des droits et des devoirs des parents, et une préparation aux retours de l'enfant dans sa famille.
- Un établissement qui présente une souplesse dans les conditions d'accueil (Accueil séquentiel).
- Un foyer ouvert avec une grande prise en compte des besoins des enfants (rythme de vie adapté aux enfants, thérapie et orthophonie)

- La situation géographique (Paris intra-muros), la taille de l'établissement qui n'est pas trop importante.
 - La possibilité d'accueillir des fratries.
- L'ASE et le Magistrat approuvent aussi l'intérêt que l'établissement porte sur la relation parents/enfants, selon eux, lien familial est « assurément et remarquablement bien préservé »
- Les retours qu'ils ont des parents sont aussi positifs, « ces derniers restituent la possibilité d'un dialogue autour de leurs enfants en vue d'un retour dans la famille et ne se sentent pas jugés »
- D'après les partenaires médicaux, la prise en charge semble répondre aux difficultés personnelles de chaque enfant « Les solutions recherchées et trouvées pour l'enfant (vacances, familles d'accueil) sont personnalisées »

4. Enfants

- Tous les enfants n'ont pas vraiment compris le rôle de l'éducateur référent, c'est souvent un peu vague pour eux, ils ne vont pas spécialement vers lui lorsqu'un problème survient, sauf si c'est celui avec lequel ils ont le plus d'affinités. Certains enfants considèrent que l'éducateur référent est : « celui qui s'occupe des dossiers ». « accompagne aux sorties ou la vêtture » ; « va voir la maîtresse et le juge » « c'est comme un avocat »,

ACTIONS EDUCATIVES PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE

1. Salariés

- Différentes actions sont mises en place pour favoriser l'évolution et la protection de l'enfant comme un dialogue avec l'enfant, une prise en charge psychologique et orthophoniste, des activités sportives et culturelles. Mais cette protection s'effectue aussi par l'apprentissage de la notion de respect vis-à-vis de lui-même et des autres. Ces actions sont adaptées aux besoins de chaque enfant.
- Lors d'un événement problématique, la procédure semble être la suivante : discussion de la problématique avec les cadres en équipe éducatives, suivi d'échanges avec les familles avant de mettre en place toute action.
- Le projet individualisé se met en place lors de l'admission de l'enfant au cours d'une réunion avec l'équipe éducative, les objectifs de travail sont alors annoncés

puis complétés tout au long de l'accueil de l'enfant (révision du projet lors de réunions de synthèse)

- Suivi médical : Lors de l'admission, tous les enfants subissent une visite médicale. L'infirmière se charge de tenir à jour pour chaque enfant un dossier médical permettant ainsi un suivi de l'enfant et une continuité des soins.

Des accords oraux et/ou des conventions écrites avec des services de soins sont établis pour faciliter les démarches.

2. Partenaires

- Les enseignants pensent que c'est un bien pour l'enfant qu'il suive une scolarité externe à l'établissement, cela lui permet « de sortir de son univers quotidien » et de rencontrer d'autres enfants, mais ils précisent que cela nécessite « une grande concertation avec les éducateurs pour un travail en équipe »

- Les enseignants considèrent que le suivi scolaire dépend des équipes, ils reprochent parfois une aide aux devoirs pas assez assidue et régulière et un manque de retours vis-à-vis des bulletins de notes.

3. Parents

- Les parents observent que l'établissement s'intéresse au vécu et à la personnalité de l'enfant pour sa prise en charge, et fait en sorte d'adapter ou de continuer les actions pédagogiques et/ou thérapeutiques. Ces actions semblent être considérées comme indispensables, mais certains parents regrettent que leurs enfants ne fassent pas assez de sports.

VIE QUOTIDIENNE

1. Salariés

- Dans chaque groupe l'enfant peut investir sa chambre par des effets et ils participent à la décoration du groupe. L'équipe éducative s'applique à être attentive aux demandes particulières, à favoriser un échange détendu avec le groupe, à amener les autres enfants à l'accueillir, à mettre en place des paramètres sécurisants, et à accompagner l'enfant au quotidien pour qu'il se sente soutenu.

L'enfant participe aussi à la vie du groupe à travers des tâches quotidiennes telles que : mettre et desservir la table, s'occuper des plantes, donner son linge à laver, faire un peu de ménage... mais aussi par un partage des temps de loisirs

avec les autres enfants, ou bien par les réunions d'enfants pendant lesquelles chacun peut s'exprimer sur la vie du groupe.

On constate donc une implication des personnes à la prise en charge de l'hygiène et de l'entretien.

Les cuisinières de l'établissement élaborent les menus, font la cuisine et la plonge, et nettoient tous les jours leurs locaux (elles sont aidées par l'ouvrier d'entretien et par des entreprises extérieures pour le gros œuvre).

Elles sont attentives à la conservation des aliments (pendant deux jours maximum au frais). Les conditions sanitaires sont évaluées périodiquement lors de prélèvements par un laboratoire et par l'inspection d'un vétérinaire.

2. Parents et Enfants

- Les parents ont constaté que leurs enfants étaient bien installés, que les groupes étaient agréables et qu'ils s'y sentaient à l'aise même si certains déplorent « un cadre et une ambiance trop éternels » (notamment lors des devoirs).

Les enfants confirment que l'endroit est chaleureux et apprécient de pouvoir s'appropriier leur chambre en étant libre de la décorer et de l'aménager.

- En général la vie en groupe plaît aux enfants, ils la trouvent bien organisée, l'ambiance est agréable même si parfois ils déplorent les punitions collectives, mais aussi, pour les plus grands, le manque d'activités lors de moments libres.

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

1. Salariés

- Le personnel éducatif affirme que le fait de travailler en équipe par une discussion entre éducateurs et cadres permet de prendre de la distance lors de conflits familiaux. Et même si certains éducateurs avouent avoir parfois quelques difficultés, ils ajoutent que « cela ne se reflète pas devant les parents ou les enfants ».

- Tout le personnel veille à la confidentialité des informations

- Les critères utilisés pour individualiser la prise en charge sont à la fois l'histoire, le vécu et l'observation de l'enfant (prise en compte de sa singularité et de ses besoins particuliers), l'avis de la psychologue de l'établissement et l'écoute de la parole de l'enfant et de sa famille.

- Même si le travail de l'établissement n'est pas toujours bien perçu par la famille du fait d'un mal vécu du placement, l'équipe éducative a le souci d'informer et de collaborer avec celle-ci ce qui permet une compréhension progressive de ce travail.

2. Parents et Enfants

- Les parents apprécient de pouvoir communiquer régulièrement (lorsque cela est possible) avec leurs enfants, par téléphone, par courrier ou en se déplaçant à Clair Logis.

Ils constatent également que le travail effectué par l'équipe éducative quant à la préparation des enfants au retour dans leur famille est bénéfique vis-à-vis des relations avec leurs enfants.

Cela est confirmé par les enfants qui nous rapportent que les périodes avec leur famille se passent mieux.

Les parents approuvent aussi le fait que l'éducation transmise par l'établissement respecte leurs convictions, leur culture.

3. Partenaires

- D'après l'ASE et le Magistrat, l'établissement travaille avec les parents, l'enfant et l'ASE dans le but de favoriser au maximum la relation parents/Enfant. L'accueil séquentiel (travaillé par l'établissement) est très apprécié par les différents partenaires (ASE ; Magistrats et thérapeutes)

« Le lien parents/enfant est très efficacement préservé »

« Assurément et remarquablement préservé »

L'INSCRIPTION DANS L'ENVIRONNEMENT, L'INSERTION

1. Salariés

- L'établissement met en place des activités telles que : des prise en charge psychologique et orthophoniste, et des activités sportives et culturelles, celle-ci ont souvent lieu à l'extérieur de la maison d'enfants pour favoriser l'insertion de l'enfant dans la vie du quartier.

2. Parents

- Ils sont aux courants des activités de loisirs et actions thérapeutiques à l'égard de leurs enfants et trouvent que cela leur permet de s'exprimer et de dire leurs craintes éventuelles mais ils trouvent dommage qu'il n'y ait pas assez d'activités sportives.

3. Partenaires

- L'image dégagée par l'établissement est celle d'un établissement ouvert et accessible notamment grâce « aux réunions de synthèses et aux rencontres ». C'est un établissement considéré comme coopérant et à l'écoute des enfants, des parents mais aussi des différents partenaires.
- Les enseignants pensent que c'est un bien pour l'enfant qu'il suive une scolarité externe à l'établissement, car « cela lui permet d'avoir d'autres contacts avec d'autres enfants et adultes qui peuvent lui apporter autre chose que ce qu'il vit à Clair logis ou dans sa famille »

4. Enfants

L'avis des enfants est assez partagé concernant le lieu des activités, ils aiment varier entre des loisirs au sein de Clair logis et à l'extérieur de l'établissement (centre de loisirs ; théâtre ; foot ; piscine ; se promener dans les parcs)

Axes d'améliorations

Aux vues de la synthèse du travail d'évaluation nous avons pu déduire les différents points à améliorer :

Généralités

- ✘ Certains salariés aimeraient que leur travail et leur fonction soient plus respectés par les éducateurs.
- ✘ Les enfants souhaiteraient, quant à eux, moins de règles injustifiées (punition collective), et plus de temps de loisirs (activités et sorties à l'extérieur).

Formation

- ✘ Certains salariés désireraient participer à une formation portant sur la réflexion des accueils séquentiels étant donné la particularité de la maison d'enfants.

Communication

- ✘ Un responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance regrette que la communication avec l'établissement ne s'effectue que une fois tous les deux ans par un rapport. Les instituteurs et directeurs aimeraient connaître le fonctionnement et le rôle de Clair Logis et reprochent de ne pas être tenus au courant de ce qui est dit aux réunions de synthèse.
- ✘ Ces derniers ainsi que des thérapeutes considèrent aussi que la communication par le biais du cahier de correspondance est irrégulière (si l'enfant ne le montre pas mauvais suivi des éducateurs)
- ✘ Les partenaires souhaiteraient aussi que « la personne au standard » puisse mieux les renseigner (qu'il ne soit pas obligé d'attendre qu'on les rappelle pour avoir le moindre renseignement)
- ✘ Trois salariés observent que lors de moment de crise la communication est irrégulière et insuffisante.

Prise en charge

- ✘ Il est reproché à l'établissement de parfois se substituer à l'Aide Sociale à l'Enfance quand il s'agit des relations parents/enfants
- ✘ Les enfants n'ont pas vraiment compris le rôle de l'éducateur référent

Actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques

- ✘ Les enseignants regrettent que le suivi scolaire dépende des équipes et reprochent parfois une aide aux devoirs et un soutien pas assez assidus et réguliers ainsi qu'un manque de retour vis-à-vis des bulletins de notes.
- ✘ Certains parents pensent que leurs enfants ne font pas assez de sports ou d'activités ce sentiment est partagé par les enfants.

Vie quotidienne

- ✘ Certains parents déplorent « un cadre et une ambiance trop éternés » dans le groupe (notamment lors des devoirs)

Propositions d'amélioration des différentes personnes interrogées

Salariés

« Il faudrait que les cadres soient plus présents le matin pour surveiller le départ des enfants à l'école (car les enfants imitent le comportement de certains éducateurs), que la direction nous voient une fois/mois pour faire un point et aussi pour faire les vacances. Quand il y a une décision à prendre ou un changement dans la maison voir les quatre maîtresses de maison et ne pas parler seulement à une seule. Il faudrait aussi remettre au point l'absence des personnes »

« Je pense qu'il est presque impossible de faire un travail efficace avec 13 enfants sur un groupe, 7 ou 8 serait un nombre idéal, je pense aussi que les enfants n'ont pas souvent de temps aux jeux et que cela joue beaucoup sur leurs comportements, peut être parfois sommes nous trop trop stricts »

Partenaires

L'Aide Sociale à l'Enfance

« La cour est assez triste et bétonnée, peut être qu'un aménagement permettrait un accueil plus chaleureux. Idem pour la salle d'attente. Pourrait il y avoir à terme un espace pour que soit possible les visites médiatisées parents/enfants (en interne). »

Partenaires médicaux

« Les accompagnateurs de l'enfant sont assez nombreux (ils tournent à 3 ou 4 voir plus), est ce que cela pourrait poser un problème à l'enfant, les connaît-il tous en dehors des moments de l'accompagnement ! »

« Je pense que les enfants sont trop gâtés par rapport à d'autres enfants dans leurs familles, ce qu'ils reçoivent semblent être normal, ne seront -ils pas des adultes assistés ? »

Enseignants et directeurs

« Il serait peut être bien de faire des points à la fin de chaque trimestre et non seulement lorsqu'il y a des problèmes »

« En tant qu'enseignante je n'ai que peu de retours de la part de l'enfant de ce qu'il vit à Clair Logis, je souhaiterais peut-être une fois par an qu'il y ait une rencontre là bas pour voir où ils vivent ou mieux me rendre compte du fonctionnement du foyer, en début d'année par exemple, ce qui permettrait aussi de rencontrer les éducateurs référents dès le début de l'année. »

REFLEXIONS DIVERSES DES PERSONNES INTERROGÉES

Remerciements et encouragements

Salariés

« La maison d'enfants c'est une bonne maison, on se sent très bien, les enfants aussi. Bon courage ! »

« Structure conviviale avec une bonne communication, beaucoup de confiance, une grande autonomie et une facilité de dialogue avec la direction. »

Parents :

« Nous tenons au nom de ma famille et moi à remercier toutes les personnes qui se sont occupés de mon fils, pour tous les progrès qu'il a pu faire depuis son séjour parmi vous, et pour la bonne réussite de son placement »

« Heureusement que ce lieu a existé dans la vie de mon fils, c'est ce qui l'a sauvé ! Mais son avenir me préoccupe beaucoup »

Enfants :

« C'est bien comme ça, c'est pas mal. »

Partenaires :

L'Aide Sociale à L'enfance

« Il est intéressant de travailler avec cet enfant et le foyer »

« Je suis satisfaite de l'établissement et si des enfants ont besoin d'un placement, je n'hésiterais pas à solliciter Clair Logis »

« L'équipe éducative à le souci de prendre en charge des enfants et d'aider les parents à rester responsable en les aidant à prendre en charge des moments de la vie quotidienne »

« La stabilité du personnel éducatif, la communication fréquente et régulière, le faible effectif dans l'ensemble des groupes, sont des éléments favorisant nos demandes d'admission »

Magistrats

« Petite structure innovante, L'accompagnement important pour un retour des enfants auprès de leurs parents est efficace. »

Partenaires Médicaux

« Il semble exister une très bonne attention aux problèmes posés par les enfants qui sont pris en charge d'une façon tout à fait humaine et conviviale »

« J'aime bien travailler avec cette équipe »

« L'équipe est jeune, nous avons beaucoup d'interlocuteurs il y a toujours un moment de partage, les enfants semblent se plaire malgré le regret de ne pas être dans leurs familles. Qu'il y ait un suivi dans les familles après la sortie de l'enfant est très positif »

« Les enfants que Clair logis a confié au CMPP sont souvent dans des situations difficiles. L'établissement a toujours tout fait pour faciliter et rendre possible une prise en charge au CMPP »

Enseignants et directeurs

« Une bonne collaboration au bénéfice de l'enfant »

« L'équipe pédagogique a suivi l'évolution de l'enfant au cours de l'année. En début d'année elle semblait triste assez fermée, évitait l'adulte, elle est devenue gaie, souriante, polie, elle répond agréablement à l'adulte, nous souhaiterions une telle évolution pour tous les enfants de l'école »

« Avoir une enfant comme elle dans la classe est pour moi difficile mais source de questionnement, de remise en cause bénéfique. De voir l'évolution de l'enfant est enrichissant mais j'ai effectivement besoin de rencontrer l'équipe de Clair Logis pour ne pas porter cela seule. Un remerciement à l'équipe dévouée »

« Continuez à travailler dans la transparence et le respect des missions de chacun »

Propositions d'améliorations

Salariés

« Il faudrait que les cadres soient plus présents le matin pour surveiller le départ des enfants à l'école (car les enfants imitent le comportement de certains éducateurs), que la direction nous voient une fois/mois pour faire un point et aussi pour faire les vacances. Quand il y a une décision à prendre ou un changement dans la maison voir les quatre maîtresses de maison et ne pas parler seulement à une seule. Il faudrait aussi remettre au point l'absence des personnes »

« J'aimerais que mon travail soit plus respecté »

« J'adore mon cadre de travail malgré quelque soucis avec des éducateurs, c'est agréable pour moi de venir travailler, entre nous c'est super »

« Il faudrait une fenêtre à la plonge car il fait trop chaud. Ça c'est quand même amélioré avec les éducateurs et dans l'ensemble ça va »

« Le travail dans cette institution est très intéressant avec les différents participants interne et externe à l'établissement. L'organisation de la vie collective est bien menée, le personnel bienveillant. Je pense seulement qu'il est presque impossible de faire un travail efficace avec 13 enfants sur un groupe, 7 ou 8 serait un nombre idéal, je pense aussi que les enfants n'ont pas souvent de temps aux jeux et que cela joue beaucoup sur leurs comportements, peut être parfois sommes nous trop trop stricts »

« S'améliorer encore là où on a mis notre priorité. Le travail effectué à Clair Logis est en accord avec mes convictions comme celle du respect de l'autre »

Partenaires

L'Aide Sociale à l'Enfance

« La cour est assez triste et bétonnée, peut être qu'un aménagement permettrait un accueil plus chaleureux. Idem pour la salle d'attente. Pourrait il y avoir à terme un espace pour que soit possible les visites médiatisées parents/enfants (en interne). »

Partenaires médicaux

« Les accompagnateurs de l'enfant sont assez nombreux (ils tournent à 3 ou 4 voir plus), est ce que cela pourrait poser un problème à l'enfant, les connaît-il tous en dehors des moments de l'accompagnement ! »

« Je pense que les enfants sont trop gâtés par rapport à d'autres enfants dans leurs familles, ce qu'ils reçoivent semblent être normal, ne seront-ils pas des adultes assistés ? »

« Lorsque je prends des enfants en charge j'aimerais être prévenue des réunions de synthèses afin d'y assister si je le juge utile à l'enfant. Pour ces enfants en difficultés un travail d'équipe me semble nécessaire »

Enseignants et directeurs

« Je trouve dommage que personne n'assiste aux réunions d'informations ou aux remises des bulletins de notes. Je pense qu'il pourrait être intéressant que Clair Logis se présente en début d'année, que la structure explique son organisation, ses objectifs, son rôle, j'ignore tout de son fonctionnement. »

« Cela semble aller mieux mais il y avait des difficultés de communication lorsqu'on appelait pour un enfant malade »

« Il serait peut être bien de faire des points à la fin de chaque trimestres et non seulement lorsqu'il y a des problèmes »

« En tant qu'enseignante je n'ai que peu de retours de la part de l'enfant de ce qu'il vit à Clair Logis, je souhaiterais peut-être une fois par an qu'il y ait une rencontre là bas pour voir où ils vivent ou mieux me rendre compte du fonctionnement du foyer, en début d'année par exemple, ce qui permettrait aussi de rencontrer les éducateurs référents dès le début de l'année. »

Enfants :

« J'aimerais qu'il y ait des cubes, un ballon et des buts, et plus de voitures dans la cour. »

« J'aimerais qu'il y ait une chambre pour les grandes et une pour les petites. »

« J'aimerais qu'il y ait une salle pour les ordinateurs car comme il est dans le salon lors des devoirs on ne peut pas l'utiliser. »

« J'aimerais qu'ils arrêtent de nous punir pour rien alors qu'on a rien fait. »

« Il faudrait enlever certaines règles car il y en a beaucoup trop. »

« Il faudrait que j'améliore mon comportement »

« Parfois je m'ennuis car il n'y a pas assez d'activités. »

« J'aimerais que tous les papas puissent être dans la maison d'enfants. »

« J'aimerais qu'on se couche plus tard, qu'on joue plus à la play-station et que des éducateurs comme X travaille plus que d'autres. »

« C'est très bien sauf que c'est nul quand ils nous enlèvent la Game boy »

« Ce que je n'aime pas c'est la nourriture. J'aimerais que le chef de service revienne en tant qu'éducateur, que le directeur et la psychologue de l'établissement viennent nous voir plus souvent »

« Je veux changer de chambre car il y en a un qui me gonfle le soir et je n'arrive pas à dormir, les éducateurs ne font rien, on me gueule dessus pour rien, parfois j'ai envie de les taper je veux qu'on me laisse tranquille et qu'on m'embête pas. »

« J'aime pas la nourriture. »

« Je veux que tout le monde est une chambre et que l'on puisse y manger. »

« Je veux une chambre à trois avec Mégane et Kaina. »

« Je veux que les autres arrêtent de me taper qu'on fasse la paix. »

« Qu'on est le droit au portable et d'avoir des amoureux parce que c'est pas de notre faute c'est notre cœur qui parle. »